

**Département du Doubs**  
**Arrondissement de MONTBELIARD**  
**Canton de VALENTIGNEY**

**Commune de VALENTIGNEY 25700**  
**EXTRAIT n° 2026-37**  
**du Registre des Délibérations du Conseil Municipal**  
**Séance du 15 avril 2026**

L'An Deux Mille Vingt-Six, le 15 avril 2026, le Conseil Municipal de la Commune de VALENTIGNEY s'est réuni, en mairie, salle du conseil à Valentigney, à dix-neuf heures trente, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Philippe GAUTIER, Maire.

**Nbre de Conseillers  
Municipaux en  
exercice : 33**

**Nbre de membres  
présents : 30**

**Nbre de suffrages  
exprimés : 32**

**Présents :** MM. Mmes. Philippe GAUTIER. Lise VURPILLOT. Armando LOPES. Dominique DANGEL. Thierry MAILLOT. Maud PELISSIER. Arnaud JACQUOT. Martine MICHAUD. Arnaud PAVILLARD. Anne-Lise GARCIA Denis NEDEZ. Stéphanie GAUTIER. Omar RABEL. Roland GAMBERI. Coralie GUILLAUME. Nourredine DRAYAF. Claudia FERNANDES. Philippe CURIE. Mélanie GREMILLET. Daniel FERNANDES. Oktay OKTEM. Nathalie LIARD. Cyril DAMOTTE. Emilie BARBIER. Nadine MERCIER. Gérard PAYOT. Carlo MIGUEL. Malika DRICI. Patrice MARTIN. Michel TREPPO

**Excusés :** Martine LAMBERT. Elodie LERALE

**Absents :** Anne MAGNIN-FEYSOT

**Pouvoirs :** Martine LAMBERT donne pouvoir à Lise Vurpillot  
Elodie LERALE donne pouvoir à Philippe Gautier

**DATE D'ENVOI DE LA CONVOCATION :** le 8 avril 2026

**Secrétariat de séance :** il a été procédé, conformément à l'article L. 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, Madame Lise VURPILLOT ayant obtenu l'unanimité des suffrages, a été élu pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

**AVENANT N°3 A LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYEN ENTRE LA VILLE  
DE VALENTIGNEY ET LE CENTRE SOCIAL GEORGES MASSACRIER /  
SUBVENTION 2026**

Accusé de réception en préfecture  
025-212505804-20260415-2026-37-DE  
Date de télétransmission : 21/04/2026  
Date de réception préfecture : 21/04/2026 .../...

## Extrait du registre des délibérations n° 2026 - 37

### AVENANT N° 3 A LA CONVENTIONS D'OBJECTIFS ET DE MOYENS ENTRE LA VILLE DE VALENTIGNEY ET LE CENTRE SOCIAL GEORGES MASSACRIER/ SUBVENTION 2026

La Ville de Valentigney a signé une convention d'objectifs et de moyens avec le Centre Social Georges Massacrier pour la période 2024-2027.

Conformément à l'article 4.2 de ladite convention, la subvention communale fait l'objet d'un versement mensuel par dixième, de janvier à octobre, sur la base de la subvention allouée l'année N-1 dans l'attente de l'arrêt, par le Conseil Municipal, du montant de la subvention de l'année N.

Il convient désormais d'arrêter le montant de la subvention 2026 à la somme de **247 685 €** et de procéder à l'ajustement des versements mensuels.

Détail de la subvention :

	<b>Part Ville</b>
<b>Droit commun</b> (fonctionnement structure)	58 633
<b>Contrat de Ville</b>	
Pôle solidarité	4 000
Coordination sociale	43 740
Insertion sociale des familles	25 000
Citoyenneté, cohésion sociale	12 435
Ateliers sociolinguistiques	6 000
Les Loupiots : parentalité, loisirs familiaux	16 745
Ludothèque « L'île aux jeux »	11 652
Contrat Local d'Accompagnement Scolaire	23 200
Ateliers informatiques	46 280
<b>TOTAL</b>	<b>247 685 €</b>

L'exposé du Maire entendu, le Conseil Municipal, après en avoir valablement délibéré, **A L'UNANIMITE** des voix présentes et représentées, autorise Monsieur le Maire à :

- **SIGNER** l'avenant n°3 arrêtant le montant de la subvention 2026 allouée au Centre Social Georges Massacrier à la somme de 247 685 €

- **PROCEDER** à l'ajustement des versements mensuels

- **DIT** que la présente délibération sera :

- **Transmise** à Monsieur le Sous-Préfet de Montbéliard,
- **Notifiée** à Monsieur le comptable public du Service de Gestion Comptable de Montbéliard,
- **Publiée et affichée** conformément aux textes en vigueur.

*Tout recours contre la présente délibération doit être formulé auprès du Tribunal Administratif compétent dans les deux mois, à partir de sa publicité et/ou sa notification et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.*

**Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.**

**Certifié exécutoire,**

Le Maire  
  
Philippe GAUCHER